



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie nucléaire

Question écrite n° 117633

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur les conséquences de la catastrophe nucléaire de Fukushima. Il semble que les zones les plus proches de la centrale enregistrent des mesures de radioactivité cinq fois supérieures à la limite légale de 20 millisieverts et ne pourront être réinvestis par leurs occupants pendant une durée indéterminée, peut-être des décennies. La France a-t-elle des informations précises sur la situation du Japon ? Par ailleurs, la France possède plusieurs dizaines de centrales nucléaires sur son territoire : existe-t-il des projections pour connaître les conséquences sur le long terme d'un accident, sinon de même ampleur, au moins d'une force à ce qu'il est raisonnable d'envisager pouvant se produire ? Il lui demande de bien vouloir préciser quelles dispositions il entend prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117633

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9708

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)